

La vie à...

La Présentation

LE BULLETIN D'INFORMATION DES PRÉSENTATIONNOI(SE)S

Septembre 2023



BOUHI PRÊT POUR
L'Halloween?

SOIRÉE DISCO

Vendredi 27 octobre

Lieu : Centre Synagri

Heure : 18h à 20h

Pour qui : les 5-12 ans

Concours de déguisement durant la soirée

Collecte de bonbons

Mardi 31 octobre

Dans les rues du village

Heure : 17h à 20h

Il y aura un seul brigadier qui fera traverser la Route 137 aux enfants, soit en face du dépanneur (coin de la rue Principale et de l'Église).

Soyez vigilants en circulant dans les rues du village!

À LA MAIRIE



Louise Arpin
Mairesse
450 779-9104
450 796-2317 poste 1812



G.-Étienne Bernard
Conseiller #01
450 796-5734



Mélanie Simard
Conseillère #02
450 488-0057



Frédéric Lussier
Conseiller #03
450 278-2962



Rosaire Phaneuf
Conseiller #04
450 488-0593



Myriam La Frenière
Conseillère #05
450 701-0167



Jean Provost
Conseiller #06
450 796-5603

Directrice générale :

Mme Josiane Marchand, poste 1801
dg@municipalitelapresentation.qc.ca

Greffière-trésorière adjointe :

Mme Guylaine Giguère, poste 1811

adjointe@municipalitelapresentation.qc.ca

Secrétaire-réceptionniste :

Mme Karine Rocheleau, poste 1804

secrtaire@municipalitelapresentation.qc.ca

Voirie :

M. Yves Bérard, Responsable de voirie

450 513-2317

M. Henri Blickensdorfer, employé de voirie

450 771-7853

Urbanisme :

Mme Sabrina Bayard, poste 1803

batiment@municipalitelapresentation.qc.ca

Coordonnatrice des loisirs :

Mme Marie-Soleil Gaudreau, poste 1805

loisirs@municipalitelapresentation.qc.ca

Conception et impression du journal :

Impressions KLM

450 795-3219

NUMÉROS UTILES



Bureau municipal :

772 rue Principale,
La Présentation (Québec) J0H 1B0

Tél. : 450 796-2317

Téloc. : 450 796-1707

www.municipalitelapresentation.qc.ca

Municipalité La Présentation

Urgence :

Fin de semaine ou jours fériés

Cellulaire : 450 513-2317

Heures de bureau :

Du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 12 h 30 à 16 h 15
et le vendredi de 8 h à midi.

Location du Pavillon des loisirs

450 796-2317 poste 1805

Pompiers – Police – Ambulance

911 ou à partir d'un cellulaire : *4141

Hôpital

450 771-3333

Déneigement

Transports Philippe Desgranges inc.

450-771-8712

Animaux – SPA Drummondville

1 855 472-5700

Gestion des matières résiduelles

Régie intermunicipale Acton

et des Maskoutains

(domestique, recyclables et organique)

450 774-2350

Bureau de poste

782, rue Principale

450 796-1293

MRC des Maskoutains

Administration générale 450 774-3141

Évaluation foncière 450 774-3141

Gestion des cours d'eau 450 774-3141

Transport adapté 450 774-8810

Presbytère

450 796-3688

Député de Saint-Hyacinthe Bagot

Simon-Pierre Savard-Tremblay

2710, rue Bachand, bureau 108

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B6

Tél. : 450 771-0505 | Téloc. : 450 771-0767

simon-pierre.savard-tremblay@parl.gc.ca

Députée de Saint-Hyacinthe

Mme Chantal Soucy

2685, boul. Casavant Ouest, bureau 215

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2B8

Tél. : 450 773-0550

chantal.soucy.sahy@assnat.qc.ca

COMMENT SOUMETTRE VOS ARTICLES :

Votre bulletin municipal est publié et distribué vers le 20 de chaque mois.

Les organismes de la Municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 13 de chaque mois.

Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à :

secrtaire@municipalitelapresentation.qc.ca

POUR INFORMATIONS : 450 796-2317, POSTE 1804

Tarification de la publicité par année (12 parutions) :

Publicité Noir et blanc

1 page : 1 080.00 \$ (ou 120.00 \$/mois)

1/2 page : 540.00 \$ (ou 60.00 \$/mois)

1/4 page : 300.00 \$ (ou 30.00 \$/mois)

1/8 page : 150.00 \$ (ou 15.00 \$/mois)

Publicité Couleur (à l'arrière)

1 page : 1 900.00 \$ (ou 200.00 \$/mois)

1/2 page : 1 000.00 \$ (ou 100.00 \$/mois)

1/4 page : 500.00 \$ (ou 50.00 \$/mois)

1/8 page : 250.00 \$ (ou 25.00 \$/mois)

LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ

Le lundi
9 octobre 2023
pour
l'Action de grâce



COMPTEUR D'EAU

Vous recevrez sous peu dans votre boîte aux lettres le formulaire de compteur d'eau.

Veuillez prendre note que la date d'échéance pour retourner votre formulaire est le **16 octobre 2023**. Il y aura des frais de 50 \$ après cette date.



Vous pouvez compléter le formulaire sur le site internet de la municipalité www.municipalitelapresentation.qc.ca.

PROPRIÉTAIRES DE BOÎTES AUX LETTRES RURALES













Nous demandons la collaboration de tous les propriétaires de boîtes aux lettres de vous assurer de la solidité de celle-ci pour que l'hiver prochain, lors du déneigement des routes, votre boîte aux lettres reste intacte et pour éviter tous les inconvénients qui surviennent lors d'accrochage accidentel.

Merci de votre compréhension !!



CALENDRIER DU MOIS

OCTOBRE 2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3	4  GROS REBUTS Résidus domestiques	5  Matières organiques	6	7
8	9  Bureau municipal FERMÉ	10  Séance ordinaire du Conseil à 19 h 30	11  Matières recyclables	12  Matières organiques	13	14
15	16	17	18  Résidus domestiques	19  Matières organiques	20	21
22	23	24	25  Matières recyclables	26  Matières organiques	27	28
29	30	31  Halloween				



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de La Présentation, tenue mardi le 5 septembre 2023 à 19 h 30, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale, La Présentation.

Sont présents

Mesdames les conseillères : Mélanie Simard
Messieurs les conseillers : Georges-Étienne Bernard
Frédéric Lussier
Rosaire Phaneuf
Jean Provost

Est absente :

Madame la conseillère : Myriam La Frenière

formant quorum, sous la présidence de Madame la mairesse Louise Arpin.

Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et greffière-trésorière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse Louise Arpin procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30.

2- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION NUMÉRO 176-09-23

Il est proposé par Mélanie Simard

Appuyé par Frédéric Lussier

Et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour et de laisser le point divers ouvert.

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de la séance
- Acceptation de l'ordre du jour
- Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2023
- Acceptation des comptes
- Période de questions
- Rapport du délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
- Loisirs – Information des représentants du CCL
- Dépôt du rapport comparatif semestriel des revenus et des dépenses
- Journée internationale des personnes âgées – Proclamation
- La semaine québécoise de réduction des déchets 2023 – Proclamation
- Renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (2024-2028) – Négociations entre les gouvernements du Québec et du Canada – Appui
- Club 3 & 4 roues du comté de Johnson – Droit de passage et de circulation sur les routes
- Déneigement des stationnements au 772, rue Principale et au 870, rue Principale – Adjudication du contrat suite à l'ouverture des soumissions
- Adoption du règlement numéro 299-23 concernant la prévention des incendies
- Travaux de remplacement de la conduite d'eau potable et la séparation des égouts sur les rues Gagnon (en partie) et Giasson – Paiement suite au décompte #4 et approbation des directives de changement

- Empierrement sur l'accotement de certaines parties de chemin – Autorisation
- Demande d'aide financière – Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période estivale 2024
- Construction de deux terrains de tennis – Approbation et autorisation de paiement suite au décompte #1 et approbation des directives de changement
- Divers
- Dépôt de la correspondance
- Période de questions
- Levée de l'assemblée

3- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2023 RÉSOLUTION NUMÉRO 177-09-23

Considérant que les membres du Conseil municipal ont tous reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire mentionnée en titre;

Il est proposé par Jean Provost

Appuyé par Georges-Étienne Bernard

Et résolu à l'unanimité

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2023, tel que rédigé.

4- ACCEPTATION DES COMPTES RÉSOLUTION NUMÉRO 178-09-23

PAIEMENTS ANTICIPÉS

C2300230	D	Fonds d'information sur le territoire Mutations juillet	35,00 \$
C2300231	D	Équipements Harjo Inc. Ent. laveuse à pression / voirie	234,90 \$
C2300232	D	Linde Canada Inc. Loc. acétylène 30-06/28-07 garage	44,52 \$
C2300233	D	Lussier Aurèle Loc. chapiteau syst. son St-Jean-Baptiste	1 600,00 \$
C2300234	R	ADMQ - Montérégie Est Colloque de zone D.G.	250,00 \$
C2300235	R	Simexco Rempl. pièces module jeux d'eau	6 758,13 \$
C2300236	I	Groupe Maskatel Internet Pavillon 02-08/01-09	63,18 \$
C2300237	R	Les Gazons Tessier Inc. Désherbage étang aéré vers.2/2	1 011,78 \$
C2300238	R	Consumaj Inc. Prolongement égout Route 137	2 874,38 \$
C2300238	R	Consumaj Inc. Surv. Juillet rues Gagnon, Giasson	21 661,86 \$
C2300238	R	Consumaj Inc. Raccord Bouvier, gestion débordement	646,75 \$
C2300239	D	Audrey Shink Maquillage fête de la rentrée	250,00 \$
C2300240	D	Katag Animation camp de jour	988,00 \$
C2300241	D	Gonflable.ca Jeux gonflables fête de la rentrée	2 368,49 \$
C2300242	D	Groupe Lou-Tec Inc. Location clôture pour projet tennis	181,58 \$
C2300243	R	Bertrand Mathieu Ltée Décompte 3 Gagnon & Giasson	828 966,66 \$
C2300244	D	JLD Lagüe Réparation du tracteur à gazon	571,34 \$
C2300245	D	Salon de quilles Saint-Hyacinthe Sortie camp de jour	878,46 \$

PROCÈS-VERBAL | Séance du 5 septembre 2023

C2300246	D	L'Amoureux des glaces Sundae fête fin de camp de jour	367,00 \$
L2300079	I	Télébec Télécopieur 10-07/9-08	98,76 \$
L2300080	I	Hydro-Québec Rue Lépine 30-05/27-07	3,30 \$
L2300080	I	Hydro-Québec Poste Salvail 24-05/20-07	657,83 \$
L2300080	I	Hydro-Québec Centre Synagri 21-06/20-07	1 782,74 \$
L2300080	I	Hydro-Québec Usine épuration 30-05/27-06	1 754,55 \$
L2300080	I	Hydro-Québec Éclairage public juillet	1 222,47 \$
L2300080	I	Hydro-Québec Garage 25-05/21-07	743,00 \$
L2300080	I	Hydro-Québec Terrain soccer 22-06/21-07	98,86 \$
L2300080	I	Hydro-Québec Bureau municipal 25-05/21-07	1 081,19 \$
L2300080	I	Hydro-Québec Eau potable 24-05/20-07	1 005,59 \$
L2300080	I	Hydro-Québec Poste Morin 24-05/20-07	166,05 \$
L2300080	I	Hydro-Québec Poste Meuble 24-05/20-07	196,41 \$
L2300081	I	Ministre du revenu du Québec DAS Provincial juillet	29 268,52 \$
L2300082	I	Agence des douanes et du revenu DAS Fédéral juillet	11 208,49 \$
L2300083	I	Retraite Québec RREM élus juillet	1 032,50 \$
L2300084	I	Desjardins Sécurité Financière REER employés juillet	2 401,20 \$
L2300085	I	Bell Mobilité Inc. Cellulaires voirie août	162,00 \$
L2300086	I	Banque Royale du Canada Remb. Cap. & Int. F-150 août	882,11 \$
L2300087	I	Services de carte Desjardins Remboursement visa juillet	786,08 \$
P2300236	D	Entreprises B.J.B. Inc. Lampadaires 195 et 135 S. Côté	159,39 \$
P2300236	D	Entreprises B.J.B. Inc. Véf. minuterie parc CAG	103,48 \$
P2300236	D	Entreprises B.J.B. Inc. Prise pour jeu d'eau	113,07 \$
P2300237	D	R.Bazinet & Fils Ltée Essence véhicules voirie	811,83 \$
P2300238	D	Eurofins Environes Analyse abattoir juin eaux usées	192,59 \$
P2300238	D	Eurofins Environes Analyses eau potable juillet	377,70 \$
P2300238	D	Eurofins Environes Analyses eaux usées juillet	494,97 \$
P2300239	D	Buropro Citation Copies du 25-06/25-07	119,60 \$
P2300240	D	Régie Int. D'Action et des Maskoutains Vidange saison régulière	229,32 \$
P2300241	R	Cabinets Maska Inc. Location cabinet loisirs	195,46 \$
P2300242	D	Cie de Transport Maskoutaine Inc. Zoo de Granby camp de jour	747,34 \$
P2300242	D	Cie de Transport Maskoutaine Inc. Exposition agricole camp de jour	333,43 \$
P2300243	D	Kréatif Ent. site Web 30-08/23 au 29-08/24	228,80 \$

P2300244	D	Impression KLM Journaux municipaux juillet	1 508,47 \$
P2300245	D	Productions Royal Pyrotechnie Inc. Feu d'artifice fête de la rentrée	2 299,50 \$
P2300246	D	Société zoologique de Granby Sortie camp de jour	1 258,98 \$
P2300247	D	Groupe Maska Inc. Masques & manteau voirie	104,67 \$
P2300248	D	Laboratoires de La Montérégie Inc. Contrôle matériaux Gagnon, Giasson	7 141,97 \$
P2300249	I	Desjardins Sécurité Financière Ass. collectives employés août	3 439,68 \$
P2300250	R	Conception Paysage Inc. Surveillance tennis	3 288,29 \$
P2300251	R	Raymond Chabot Grant Thornton SENCRL Reddition de comptes PRABAM	2 874,38 \$
P2300252	R	Entreprises A. Bazinet & Fils Enr. Entretien terrain loisirs juillet	1 885,59 \$
P2300253	D	Entreprises B.J.B. Inc. Rép. pompe bassin Grand Rang	206,96 \$
P2300253	D	Entreprises B.J.B. Inc. Électricité & véf. Pompe Station Meuble	586,38 \$
P2300254	R	Carrières St-Dominique Ltée Pierre ponceau Salvail Sud	1 677,17 \$
P2300255	R	Excavation Luc Beauregard Inc. Ponceau Salvail Sud	3 636,09 \$
P2300256	R	Enviro5 Inc. Nett. conduite sanitaire Route 137	6 079,91 \$
P2300257	R	Laboratoires de La Montérégie Inc. Contrôle matériaux tennis	1 828,11 \$
			966 226,81 \$

Salaires versés pour le mois d'août 2023 : **84 247,48 \$**

I : Incompressible

D : Délégation

R : Résolution

COMPTES À PAYER

Rona Inc.	
Tapis intérieur / véhicule voirie	72,06 \$
Rona Inc.	
Matériel / nid de poule	139,32 \$
Groupe Lou-Tec Inc.	
Location plaque vibrante asphalte	62,25 \$
Groupe Lou-Tec Inc.	
Lunette de sécurité / voirie	31,12 \$
Claude Joyal Inc.	
Entretien et rép. équip. faucheuse	416,60 \$
Gaudreau Marie-Soleil	
Dép. 01-02/7/08 & souper congrès	211,55 \$
Clairon régional de Saint-Hyacinthe	
Offre d'emploi voirie	695,60 \$
Réseau internet Maskoutains	
Téléphone IP août	267,89 \$
Nichols Myriam	
Remb. taxation supplémentaire	922,05 \$
Jeux Gonflables P.B. Dion	
Loc. jeux gonflables camp de jour	763,44 \$
L'Oeil Régional	
Offre d'emploi voirie	695,60 \$
MC Asphalte Industries Ltée	
Collasse / asphalte	287,44 \$
GLS Logistics Systems canada LTD	
Frais transport réparation PH mètre	14,88 \$

Beaule Hélène	
Remboursement taxes trop perçues	966,23 \$
Ferme des 4 Saisons Ltée	
Remb. taxation supplémentaire	24,05 \$
Ferme Grand Rang (1977) Inc.	
Remb. taxation supplémentaire	336,90 \$
Entreprises Y et L Beauregard SENC	
Remb. taxation supplémentaire	227,50 \$
Fermes Fabien Fontaine Ltée	
Remb. taxation supplémentaire	12,75 \$
M.R.C. Des Maskoutains	
3e versement quote-part	78 128,00 \$
Entreprises B.J.B. Inc.	
Entretien & réparations luminaires	1 920,71 \$
R. Bazinet & Fils Ltée	
Essence véhicules voirie	778,38 \$
Régie de l'AIBR	
Eau consommée du 28-06/31-07	17 441,84 \$
Buropro Citation	
Fournitures de bureau	596,03 \$
Régie Int. D'Acton et des Maskoutains	
Matières organiques août	8 645,39 \$
Régie Int. D'Acton et des Maskoutains	
Matières recyclables août	6 929,85 \$
Régie Int. D'Acton et des Maskoutains	
Résidus domestiques août	10 488,88 \$
Excavation Luc Beauregard Inc.	
Transport pierre 5e rang	864,51 \$
Enviro5 Inc.	
Nettoyage station de pompage	5 535,95 \$
Cie de Transport Maskoutaine Inc.	
Quilles Saint-Hyacinthe camp de jour	367,92 \$
Impression KLM	
Journaux municipaux août	1 370,50 \$
Rolec Inc.	
Alarme usine épuration	431,16 \$
Expo agricole de Saint-Hyacinthe	
Sortie camp de jour	600,00 \$
	140 246,35 \$

MONTANTS ENCAISSÉS EN AOÛT 2023

Taxes et droits de mutations	553 216,00 \$
Permis émis	350,00 \$
Inscriptions camp de jour	296,00 \$
Inscriptions loisirs & culture	6 300,00 \$
Location Pavillon & terrain	575,00 \$
Intérêts arr. taxes et comptes à recevoir	1 128,31 \$
Poste Canada – Loyer septembre	375,00 \$
TOTAL – DÉPÔTS	562 240,31 \$

Dépôts Directs

Intérêts compte chèques et compte avantage août 2023	7 092,52 \$
Ministère des transports – Subvention AIRRL réfection Petits Étangs – Intérêts	3 401,39 \$
Ministère des Affaires municipales – Compensation tenant lieu	25 551,00 \$
Ministère de l'éducation – Aide financière construction Centre Synagri PIQM	55 412,85 \$
Ministère des finances – Remboursement TVQ de janvier à juin 2023	74 668,97 \$
TOTAL – DÉPÔTS DIRECTS	166 126,73 \$
GRAND TOTAL	728 367,04 \$

Considérant les rapports remis aux élus et les informations données concernant les comptes et salaires payés, les montants encaissés et les comptes à payer;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf

Appuyé par GE Bernard

Et résolu à l'unanimité

De ratifier les paiements anticipés effectués en août 2023 pour un montant total de 966 226,81 \$

De ratifier le paiement des salaires versés en août 2023, au montant total de 140 246,35 \$;

D'autoriser le paiement des comptes à payer listés pour septembre 2023, au montant total de 84 247,48 \$;

De prendre acte de la perception des revenus du mois d'août 2023, au montant de 728 367,04\$.

5- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

6- RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Madame la mairesse Louise Arpin, déléguée à la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, donne un rapport sommaire des sujets discutés lors de la séance du mois d'août 2023.

– Adoption du budget 2024;

7- LOISIRS – INFORMATION DES REPRÉSENTANTS DU CCL

La présidente du CCL, Madame Mélanie Simard et Monsieur le conseiller Frédéric Lussier informent les membres du Conseil des derniers développements au sein des Loisirs.

– Retour sur le camp de jour : Ce fut un bel été. L'embauche de la technicienne en éducation spécialisée (TES) a été bénéfique;
 – Préparation de la fête de la rentrée (8 septembre 2023);
 – Préparation de la fête de l'Halloween;
 – L'année prochaine, c'est au tour de la Municipalité de La Présentation de recevoir le tournoi de soccer des Patriotes.

8- DÉPÔT DU RAPPORT COMPARATIF SEMESTRIEL DES REVENUS ET DES DÉPENSES

La directrice générale confirme le dépôt du rapport comparatif des revenus et dépenses, pour le semestre se terminant le 31 août 2023, conformément aux exigences de l'article 176.4 du Code municipal.

9- JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES – PROCLAMATION RÉSOLUTION NUMÉRO 179-09-23

Considérant que l'Assemblée générale des Nations Unies a désigné le 1er octobre comme la Journée internationale des personnes âgées;

Considérant que les municipalités et les MRC marqueront ensemble la « Journée internationale des personnes âgées »;

Considérant le thème de cette journée pour 2023 est Bien vieillir, un heureux défi;

Considérant que les aînés de la MRC des Maskoutains sont présents dans tous les aspects de nos vies : ils sont nos parents, nos grands-parents, nos enseignants, nos bénévoles, nos mentors, nos voisins et nos collègues de travail;

Considérant que la « Journée internationale des personnes âgées » est axée sur la célébration et la reconnaissance des contributions faites par les aînés pour améliorer leurs collectivités, leurs familles et leurs milieux de travail;

Considérant que cette journée veut démontrer le rôle crucial des aînés à travers le monde et reconnaître leur contribution au développement de la société et attirer l'attention sur le phénomène démographique qu'est le vieillissement de la population;

Considérant que chaque jour, les aînés de la MRC des Maskoutains contribuent grandement au développement économique et social de nos municipalités et favorisent un vieillissement actif;

Considérant qu'il y a lieu de sensibiliser la population maskoutaine à cette réalité et à la contribution des aînés dans nos milieux;

Il est proposé par Mélanie Simard

Appuyé par Rosaire Phaneuf

Et résolu à l'unanimité

De proclamer la journée du 1er octobre 2023 comme étant la Journée internationale des personnes âgées afin de sensibiliser et d'encourager la population de la MRC des Maskoutains à reconnaître le rôle crucial que jouent les aînés dans notre collectivité.

10- LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS 2023 – PROCLAMATION RÉSOLUTION NUMÉRO 180-09-23

Considérant que l'édition 2023 de "La Semaine québécoise de réduction des déchets" se déroulera cette année du 20 au 29 octobre;

Considérant que la *Municipalité de La Présentation* juge opportun de profiter de cette semaine pour promouvoir l'importance de réduire la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement et ainsi favoriser des alternatives écologiques s'inspirant des 3RVE, soit : la Réduction à la source, le Réemploi, le Recyclage, la Valorisation et l'Élimination des seuls résidus ultimes avec lesquels on ne peut rien faire d'autre pour l'instant;

Considérant qu'il est primordial de sensibiliser et d'informer toute la population sur l'importance de poser des gestes simples qui, collectivement, contribuent à réduire significativement la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement;

Il est proposé par Frédéric Lussier

Appuyé par Jean Provost

Et résolu à l'unanimité

Que le conseil de la *Municipalité de La Présentation* proclame la semaine du 20 au 29 octobre 2023 "La Semaine québécoise de réduction des déchets";

Le conseil invite également tous les citoyens à profiter de cette semaine privilégiée pour poser un geste de plus pour la protection de notre environnement par la réduction des déchets qu'ils produisent quotidiennement par la réduction du gaspillage alimentaire, par un meilleur tri des matières recyclables ou compostables et par la gestion sécuritaire de leurs résidus dangereux.

11- RENOUELEMENT DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (2024-2028) – NÉGOCIATIONS ENTRE LES GOUVERNEMENTS DU QUÉBEC ET DU CANADA – APPUI RÉSOLUTION NUMÉRO 181-09-23

Attendu que les gouvernements du Québec et du Canada mènent présentement des négociations pour le renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2024 – 2028;

Attendu que le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 24 août 2023 aux gouvernements du Québec et du Canada de conclure une entente rapide pour assurer la reconduction de cet important programme;

Attendu que ce programme est essentiel à la réalisation de projets importants dans les communautés du Québec;

Attendu que malgré les sommes importantes consenties à ce programme, elles demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins et qu'elles doivent être majorées en raison de l'augmentation des coûts de réalisation des projets;

Attendu que la Fédération canadienne des municipalités a demandé au gouvernement fédéral de doubler ses investissements dans ce programme et de prévoir une indexation de 3,5% par année;

Attendu que la FQM et ses membres demandent depuis plusieurs années que le programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) permette le financement et la réalisation de projets planifiés et décidés par les municipalités du Québec, en ce sens que les projets de bâtiments municipaux (garages, hôtels de ville, casernes de pompiers, etc.) et les travaux sur les ouvrages de rétention (barrages, digues, etc.) soient admissibles à ce programme;

Attendu l'importance d'adapter les programmes aux défis posés par les changements climatiques et de permettre aux municipalités de financer la réalisation d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences de ces changements tel que l'aménagement de ceintures coupe-feu pour protéger les communautés forestières;

Attendu que la reddition de compte lors de la réalisation de projets est lourde pour les municipalités;

Attendu que les négociations doivent aboutir impérativement au début de l'automne 2023 pour assurer sa mise en œuvre le 1^{er} janvier 2024 et pour permettre aux municipalités de prévoir les investissements dans leur budget;

Attendu que les sommes consenties à ce programme doivent être exempt de toute nouvelle obligation ou condition pour assurer sa réussite;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf

Appuyé par Georges-Étienne Bernard

Et résolu à l'unanimité

Que la *Municipalité de La Présentation* demande aux gouvernements du Québec et du Canada

- De conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédérale-provinciale pour le renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028;
- D'augmenter les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une hausse annuelle de l'enveloppe pour la durée de l'entente afin de couvrir l'augmentation des coûts;
- De n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme;
- De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux, des ouvrages de rétention et des quais propriétés de municipalités dans les travaux admissibles;

- De rendre admissibles les projets de prévention, d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

De transmettre copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports et lieutenant du Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, aux députés Chantal Soucy et Simon-Pierre Savard-Tremblay, à la Fédération québécoise des municipalités et à la Fédération canadienne des municipalités.

12- CLUB 3 & 4 ROUES DU COMTÉ DE JOHNSON – DROIT DE PASSAGE ET DE CIRCULATION SUR LES ROUTES RÉSOLUTION NUMÉRO 182-09-23

Considérant la demande présentée par le Club 3 & 4 roues du Comté Johnson pour obtenir l'autorisation de circuler en véhicules tout-terrains sur le parcours des sentiers hivernaux présentés sur un plan remis en 2013, montrant le territoire de la Municipalité de La Présentation;

Considérant la demande de l'organisme à l'effet d'obtenir un droit de passage pour que les véhicules tout-terrains puissent traverser les routes municipales aux endroits indiqués sur le plan remis;

Considérant la demande de l'organisme à l'effet d'obtenir un droit de circulation des véhicules tout-terrains en bordure des routes municipales, soit sur une partie de la rue des Champs et sur une partie de la rue Gagnon, tel qu'indiqué sur le plan remis ;

Considérant que le Club 3 & 4 roues du Comté Johnson s'engagent à assurer, durant la saison hivernale 2023-2024, l'entretien des sentiers hivernaux identifiés au plan remis, en plus de voir à la sécurité des propriétaires des terrains visés et des quadistes;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser les véhicules tout-terrains à traverser les routes municipales aux endroits indiqués au plan remis par le Club 3 & 4 roues du Comté de Johnson, soit sur le Rang Salvail Nord, le rang Salvail Sud, le rang des Bas-Étangs et la rue Gagnon;

D'autoriser les véhicules tout-terrains à circuler en bordure de route sur une partie de la rue des Champs et sur une partie de la rue Gagnon, tel qu'indiqué sur le plan remis par l'organisme, le tout conditionnellement au respect des règles de civisme et de sécurité de la part des utilisateurs du circuit;

D'autoriser l'entretien et le remplacement de la signalisation, au besoin, par la Municipalité.

13- DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS AU 772 RUE PRINCIPALE ET AU 870 RUE PRINCIPALE – ADJUDICATION DU CONTRAT SUITE À L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RÉSOLUTION NUMÉRO 183-09-23

Considérant que la résolution numéro 170-08-23, adoptée le 8 août 2023, approuve le devis et autorise l'appel d'offres sur invitation pour les travaux de déneigement des stationnements au 772, rue Principale et au 870, rue Principale;

Considérant que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 5 septembre, et qu'un seul soumissionnaire a déposé une soumission;

Considérant que la soumission est conforme aux exigences de la Municipalité;

Il est proposé par Jean Provost
Appuyé par Frédéric Lussier
Et résolu à l'unanimité

D'octroyer le contrat de Déneigement des stationnements du 772, rue Principale et du 870, rue Principale pour les saisons hivernales 2023-2024/2024-2025/2025-2026, à l'entreprise Excavation Luc Beauregard Inc., au montant total de 36 066,35 \$, incluant les taxes;

De confirmer que la présente résolution et les documents d'appel d'offres deviennent le contrat liant les parties pour l'exécution des travaux.

14- ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 299-23 CONCERNANT LA PRÉVENTION DES INCENDIES RÉSOLUTION NUMÉRO 184-09-23

Considérant que la Ville de Saint-Hyacinthe veut regrouper en un seul règlement, toutes les dispositions relatives à la prévention des incendies;

Considérant que la Ville de Saint-Hyacinthe juge notamment opportun d'intégrer par renvoi certaines dispositions du chapitre VIII «Bâtiment» du *Code de sécurité*;

Considérant que la Municipalité de La Présentation est desservie par la Ville de Saint-Hyacinthe au niveau du service incendie;

Considérant qu'un avis de motion avec dispense de lecture à été donné lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 8 août 2023;

Considérant que le projet de règlement a été présenté et expliqué à la séance du conseil du 6 décembre 2022 en même temps de l'avis de motion, le tout conforme à l'article du Code municipal numéro 445 ;

Considérant que les élus ont reçu copie du présent règlement dans les délais prescrits, qu'ils confirment en avoir pris connaissance et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'adopter le règlement numéro 299-23 concernant la prévention des incendies et qu'il y soit décrète ce qui suit :

➤ VOIR LE TEXTE COMPLET DU RÈGLEMENT

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement en se présentant au bureau municipal aux heures d'ouverture.

15- TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE ET LA SÉPARATION DES ÉGOÜTS SUR LES RUES GAGNON (EN PARTIE) ET GIASSON – PAIEMENT SUITE AU DÉCOMPTE #4 ET APPROBATION DES DIRECTIVES DE CHANGEMENT RÉSOLUTION NUMÉRO 185-09-23

Considérant l'adoption par le Conseil du règlement d'emprunt numéro 293-22 et son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 22 mars 2023;

Considérant le décompte progressif numéro 4 présenté par Bertrand Mathieu Ltée et la recommandation de la firme d'ingénierie Consumaj

relativement au paiement de ce décompte;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Frédéric Lussier
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser le décompte numéro 4 et le paiement à Bertrand Mathieu d'une somme de 616 007,37 \$, taxes incluses, pour les travaux réalisés dans le cadre des travaux de remplacement de la conduite d'eau potable et la séparation des égouts sur les rues Gagnon (en partie) et Giasson.

16- EMPIERREMENT SUR L'ACCOTEMENT DE CERTAINES PARTIES DE CHEMIN – AUTORISATION RÉSOLUTION NUMÉRO 186-09-23

Considérant qu'à plusieurs endroits sur le territoire, il manque de la roche dans l'accotement des chemins et qu'il devient nécessaire de corriger la situation;

Considérant les recommandations du Responsable des travaux publics;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Jean Provost
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser les travaux d'empierrement sur l'accotement de certaines parties des chemins sur le territoire de la Municipalité;

Que le Responsable des travaux publics utilise son équipement pour effectuer les travaux;

D'autoriser qu'une compagnie locale exécute le transport de pierre lors des travaux;

De payer les factures une fois les travaux terminés.

17- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME DE SOUTIEN À DES PROJETS DE GARDE POUR LA RELÂCHE SCOLAIRE ET LA PÉRIODE ESTIVALE 2024 RÉSOLUTION NUMÉRO 187-09-23

Considérant que le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période estivale 2024, qui vise à soutenir de nouveaux projets ou à bonifier l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2024, afin de favoriser un meilleur équilibre des responsabilités familiales et professionnelles des parents d'enfants d'âge scolaire ;

Considérant que la Municipalité de La Présentation souhaite présenter une demande d'appui financier au Ministère en 2023-2024 pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale et les grands congés scolaires;

Il est proposé par Frédéric Lussier
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la demande de soutien financier dans le cadre du Programme pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale 2024;

D'autoriser madame Josiane Marchand, directrice générale et greffière-trésorière, à agir à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier et, si cette demande est acceptée par le Ministère, à signer la convention d'aide financière au nom de la Municipalité de La Présentation.

18- CONSTRUCTION DE DEUX TERRAINS DE TENNIS – APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT SUITE AU DÉCOMPTÉ #1 ET APPROBATION DES DIRECTIVES DE CHANGEMENT RÉSOLUTION NUMÉRO 188-09-23

Considérant le décompte progressif numéro 1 présenté par J-C Lizotte inc. et la recommandation de la directrice générale Josiane Marchand, relativement au paiement de ce décompte;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser le décompte numéro 1 et le paiement à J-C Lizotte inc. d'une somme de 80 262,68 \$, taxes incluses, pour les travaux réalisés dans le cadre des travaux de construction de deux terrains de tennis.

19- DIVERS

Aucun point n'est ajouté à l'ordre du jour.

20- DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

MRC – Projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du Conseil du 16 août 2023

MRC – Projet d'ordre du jour pour la séance du Comité administratif du 25 juillet 2023

MRC – Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 10 mai 2023

MRC – Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 14 juin 2023

MRC – Résolution numéro 23-08-217 – Journée internationale des personnes âgées – Proclamation

RIAM – Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil administratif du 23 août 2023

RIAM – Résolution numéro 23-075 – La semaine québécoise de réduction des déchets 2023 – Proclamation

VILLE DE SAINT-HYACINTHE – Résolution numéro 23-509 – Adoption du Règlement numéro 349-14 modifiant le Règlement numéro 349 relatif au Plan d'urbanisme en ce qui a trait à diverses dispositions

MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA – Résolution numéro 2023.08.134 – Demande d'appui – Interdiction des maisons flottantes ou de leur usage – Demande aux gouvernements provincial et fédéral

FONDATION LA CLÉ SUR LA PORTE – Demande de don ou de subvention

21- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

22- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE RÉSOLUTION NUMÉRO 189-09-23

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Jean Provost
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h.

Louise Arpin
Mairesse

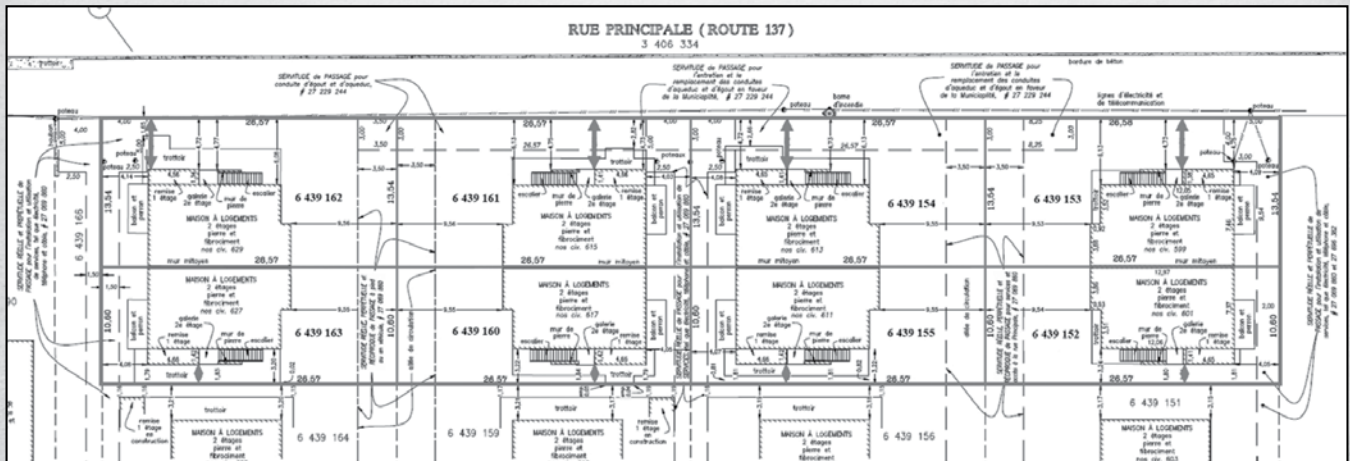
Josiane Marchand
Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal qui sera tenue à 19 h 30, le mardi 3 octobre 2023, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale, à La Présentation, le Conseil municipal doit statuer sur quatre demandes de dérogation mineure relative à la marge de recul avant secondaire et la marge de recul latérale des bâtiments sis sur les lots 6 439 152 à 6 439 155 ainsi que 6 439 160 à 6 439 163.

Cette demande vise à régulariser l'implantation des bâtiments résidentiels. Les 4 résidences bifamiliales jumelées implantées sur les lots 6 439 153, 6 439 154, 6 439 161 et 6 439 162 sont implantées à respectivement 4,73 mètres, 4,72 mètres, 4,71 mètres et 4,71 mètres de l'emprise de la route 137. Les 4 résidences bifamiliales jumelées implantées sur les lots 6 439 152, 6 439 155, 6 439 160 et 6 439 163 sont implantées à respectivement à 1,80 mètre, 1,80 mètre, 1,78 mètre et 1,79 mètre des limites latérales des lots. La grille de spécification de la zone CH-104, du règlement d'urbanisme numéro 06-81, prescrit une marge de recul avant minimal de 6 mètres et une marge de recul latérale minimale de 2 mètres pour un bâtiment principal résidentiel. L'implantation des bâtiments est illustrée sur le croquis ci-dessous afin d'aider à la compréhension :



Extrait : Plan du plan projet de localisation préparé par Dominique Gingras, arpenteur-géomètre

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de la consultation publique qui sera tenue lors de la séance du Conseil municipal du 3 octobre 2023, à compter de 19 h 30 heures au Bureau municipal (772, rue Principale, La Présentation, Qc, JOH 1B0).

DONNÉ À LA PRÉSENTATION, CE 13 SEPTEMBRE 2023

Josiane Marchand
Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la sous-signée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de La Présentation, que le rôle triennal pour les années 2024, 2025 et 2026 a été déposé au Bureau municipal, situé au 772, rue Principale, à La Présentation, ce 11 septembre 2023 et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance en se présentant à cet endroit, aux heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 15 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Fiscalité municipale (RLRQ, c. F-2.1), toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle d'évaluation, relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer auprès de la MRC des Maskoutains, organisme municipal responsable de l'évaluation, une demande de révision à ce sujet.

Pour être recevable, cette demande de révision devra remplir trois conditions :

1. La demande de révision doit être faite sur le formulaire prescrit à cette fin, fourni par la MRC;
2. La demande doit être déposée au Bureau de la MRC des Maskoutains, situé au 805, avenue du Palais, à Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6, ou y être expédiée par courrier recommandé;
3. La demande de révision doit être déposée ou expédiée avant le 1^{er} mai 2024 (art. 130) et être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement adopté par la MRC des Maskoutains à cet effet. Vous pouvez rejoindre la MRC au 450 774-3141.

Note : Dans le cas où le dépôt de la demande est effectué par l'envoi du formulaire dûment rempli, par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à La Présentation, ce 11 septembre 2023

Josiane Marchand

Directrice générale et greffière-trésorière

EAU POTABLE ÉVITONS LE GASPILLAGE

VOTRE COMPTEUR D'EAU VOUS DIT COMBIEN VOUS EN CONSOMMEZ

Il est important de souligner que toute l'eau utilisée, consommée ou gaspillée sur le territoire municipal est facturée à la Municipalité par la Régie d'aqueduc qui lui fournit l'eau. La Municipalité transmet ensuite une facture à tous les citoyens dont la propriété est reliée au réseau d'aqueduc, en fonction de l'eau utilisée par chacun. La quantité d'eau qui est facturée aux contribuables est calculée par le ou les compteurs d'eau installés sur chaque propriété.

La Municipalité tient à vous rappeler qu'il revient à chaque propriétaire d'immeuble de vérifier régulièrement son compteur d'eau et la quantité d'eau utilisée car toute l'eau qui entre sur votre propriété vous sera facturée, peu importe son utilisation.

Le tarif annuel de 155 \$ permet à tous les propriétaires d'utiliser une quantité de 40 000 gallons ou 182 mètres cubes, par logement, sans autres frais à payer. Ces quantités représentent environ 3 300 gallons ou 15 mètres cubes par mois, au maximum. Si vous constatez que le compteur indique une consommation plus grande, il est important de vérifier s'il n'y aurait pas une perte d'eau causée par un tuyau perforé, une toilette qui coule ou un robinet qui fuit ou qui ne ferme pas juste.

Vous pourriez prendre l'habitude de compléter un tableau indiquant la lecture faite régulièrement (chaque semaine ou chaque mois) afin de vous assurer de ne pas vous retrouver avec une facture très élevée à la fin de l'année, car chaque 5 m³ additionnels coûtent 4,65 \$ et tous les 1000 gallons supplémentaires coûtent 4,20 \$.

C'est à vous de vérifier vos équipements afin de garder une consommation d'eau potable raisonnable et d'éviter ainsi de payer des frais supplémentaires.

Le Conseil municipal

PISTE CYCLABLE

Il est important de se rappeler qu'en tout temps la piste cyclable doit être dégagée et libre d'objets.

Les différents bacs de collectes, les paniers de basket ou autres doivent être placés de façon à ne pas nuire à la circulation sur la piste cyclable.



ABRI D'AUTO



Selon la réglementation municipale en vigueur, il est permis d'installer un abri d'auto temporaire pour l'hiver (genre Tempo) **à compter du 15 octobre de chaque année**. Cependant, cet abri doit être enlevé pour la saison estivale, **au plus tard le 15 mai**. Cette même réglementation s'applique sur tout le territoire de la Municipalité.

Merci de votre collaboration !



HEURE DU CONTE

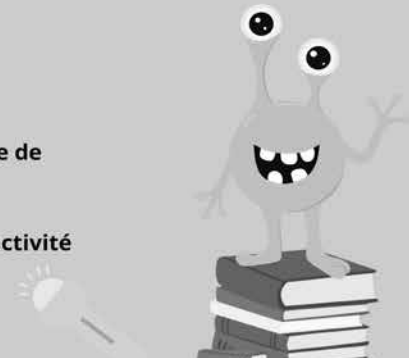
Jeudi le 19 octobre au pavillon des loisirs de 18h à 18h45 sous le thème des monstres

Activité offerte gratuitement pour les enfants de 3 à 6 ans accompagnés de leurs parents

Lecture du conte faite par Madame Brigitte Chicoine enseignante de maternelle pendant 20 ans et maintenant retraitée

*Apporte une grande couverture et une lampe de poche pour une activité spéciale

Tu peux arriver en pyjama pour ton moment avant le dodo



NOUVEAU

W
WINSLOW
DANCERS

COURS DE DANSE

COUNTRY

La Présentation

LUNDI

13\$

Bienvenue à tous !

18H30 - Premiers pas
19H30 - Novice
20H30 - Intermédiaire

Centre Synagri
dans le gymnase
870 rue Principale

MERCI

Aux bénévoles présents pour la fête de la rentrée ainsi qu'à nos partenaires pour l'événement




Chantal SOUCY
DÉPUTÉE DE SAINT-HYACINTHE

VICE-PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

450 773-0550
chantal.soucy.SAHY@assnat.qc.ca



École La Présentation



SIMON-PIERRE SAVARD-TREMBLAY
DÉPUTÉ DE SAINT-HYACINTHE-BAGOT

En toute indépendance

450 771-0505
simon-pierre.savard-tremblay@parl.gc.ca

Ph.D.
V.P. Comité permanent du commerce international
V.P. Groupe interparlementaire Canada-États-Unis

BLOC Québécois

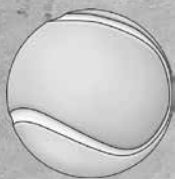


Sports libres les mercredis soirs

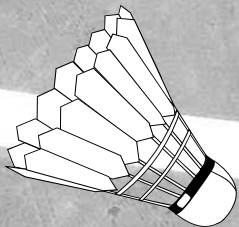
Au Centre Synagri
de 18h à 22h

dès le 4 octobre

Coût : 5\$/personne



Tennis libre
de 18h à 20h



Badminton libre
de 20h à 22h



COLLECTE DE GROS REBUTS

LA PRÉSENTATION - 4 OCTOBRE 2023



La municipalité de La Présentation désire informer sa population que la collecte automnale de gros rebuts aura lieu le **mercredi 4 octobre** prochain dans la municipalité.

Les gros rebuts doivent être **placés en bordure de rue avant 7 h**, la même journée que la collecte de résidus domestiques et idéalement 24 heures à l'avance.

Pour tout renseignement, veuillez contacter votre bureau municipal.

RÉSIDUS ACCEPTÉS :

Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse, vieux meubles (table, chaise, bureau, lit, etc.), chauffe-eau, bain, douche, évier, lavabo, toilette, sofa, divan, bibliothèque, ameublement de bureau, barbecue (sans la bonbonne), bicyclette, balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (bien attaché), arbre de Noël artificiel, meubles de jardin, jouets d'enfants, équipement sportif (filet de hockey, panier de basket, banc et vélo exerciseur, etc.).

Il est recommandé que les matelas et sommiers soient placés dans un sac avant de les déposer à l'endroit du ramassage. Ce sac doit être convenablement fermé ou scellé, notamment avec du ruban adhésif.

RÉSIDUS NON ACCEPTÉS :

Petits rebuts déposés en vrac, dans des sacs ou dans des boîtes, matière organique ou matière recyclable, matériaux de construction et de démolition, résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huiles, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, chauffe-eau à l'huile, pneu, tondeuse à gazon, pièces de véhicules automobiles, rebuts d'origine agricole (pièces de machineries, clôtures, etc.), terre, pierre, béton, céramique, branches.

Les gros rebuts doivent être déposés de façon ordonnée (bien empilés) en bordure de la rue. Les gros rebuts déposés dans des remorques, camion ou autres ne seront pas ramassés.



L'ARTERRE
Accompagner · Jumeler

VOUS SONGEZ À VOUS ÉTABLIR EN AGRICULTURE ?



► **Cette chronique
s'adresse à vous !**

L'ARTERRE est un **service gratuit** de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires qui n'ont pas de relève identifiée. Il privilégie l'établissement de la relève par la reprise de fermes, l'acquisition ou la location d'actifs, le transfert ou la mise en place de partenariats via une plateforme d'affichage.

Cette première chronique (de six) explore la possibilité d'établissement ou de démarrage d'une entreprise agricole par le biais de la location de terres, de bâtiments, de maisons ou de fermes. Avec l'augmentation des taux d'intérêt, la hausse du coût des intrants et l'augmentation des valeurs foncières, **la location peut s'avérer une solution avantageuse pour démarrer son entreprise agricole.** En voici quelques avantages :

1. Permet de démarrer son entreprise en douceur en explorant son modèle agricole, ses produits, sa mise en marché et sa clientèle
2. Permet de limiter son endettement et son investissement de départ (mise de fonds)
3. En étant libéré de l'investissement foncier qui a connu une hausse fulgurante, permet d'investir dans des outils et du matériel de production de qualité.

De plus, la location peut s'avérer intéressante pour les producteurs agricoles ou les propriétaires fonciers qui souhaiteraient valoriser des espaces de culture ou des bâtiments pouvant servir à une relève potentielle, sans pour autant se départir de leurs actifs.

Avec la location, il est important d'avoir une bonne entente entre les deux parties et d'élaborer un document légal comprenant par exemple la durée du bail, le renouvellement, la résiliation, les inclusions et exclusions, le loyer, les usages permis et les améliorations locatives possibles. Il est normal de ne pas avoir pensé à tous les scénarios potentiels ou de vouloir obtenir un soutien pour mettre en œuvre ces possibilités.

Sachez que L'ARTERRE peut vous accompagner GRATUITEMENT dans tout ce processus. Contactez votre agente locale :

Pour les MRC des Maskoutains et de Pierre-De Saurel
Amélie Tremblay : 450 774-3141, poste 3144 • atremblay@arterre.ca

INSCRIPTIONS CATÉCHÈSE



Activités de catéchèse

Si vous souhaitez inscrire vos enfants aux activités de catéchèse de la Paroisse La Présentation, c'est le moment de le faire. Nous offrirons un parcours d'entrée en catéchèse pour les enfants de 3^e année et plus. Ce parcours est préalable au suivant durant lequel votre enfant vivra son premier sacrement du Pardon et fera sa Première Communion (Eucharistie). Nous pourrions également accueillir les enfants et adolescents qui souhaitent faire leur Confirmation. Ceux-ci devront être âgés de 12 ans et plus au moment d'être confirmés. Les rencontres débiteront en octobre 2023. L'horaire sera déterminé en fonction des inscriptions. Le coût est de 40 \$.

Vous devez inscrire vos enfants qu'ils aient ou non commencé leur catéchèse. Nous nous assurerons ainsi de mettre nos listes d'enfants à jour !

Église de La Présentation : 450 796-3688 / paroisselapresentation@hotmail.com

Informations nécessaires :

Nom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____

Noms des parents : _____

Numéros de téléphone : _____

Est-ce sa première inscription en catéchèse ? _____

A-t-il fait sa Première Communion ? _____

Nous avons besoin de bénévoles pour l'animation et l'organisation de la catéchèse !!



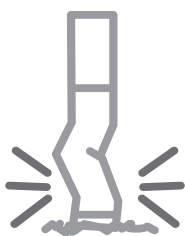
PRÉVENIR LES RISQUES

MÉGOTS DE CIGARETTES



SAVIEZ-VOUS QU'UN MÉGOT DE CIGARETTE PEUT SE CONSUMER DURANT PLUS DE 3 HEURES?

Évitez de lancer vos mégots de cigarette dans la nature puisque vous pourriez déclencher un incendie! Annuellement, en période de sécheresse, les pompiers reçoivent plus d'une quinzaine d'appels pour des feux en lien avec les mégots de cigarette.



Il est important de disposer des mégots de cigarettes adéquatement. Vous devez :

- Éteindre les mégots dans un cendrier conçu à cet effet (contenant non combustible rempli de sable, d'eau, etc.).
- Placer les cendriers loin de tout objet ou surface inflammable.
- Vérifier que tous les mégots sont bien éteints en y versant un peu d'eau, avant de vider un cendrier.

Ne jetez jamais les cigarettes ou les allumettes directement à la poubelle.

SOURCE : Ministère de la Sécurité publique

Service de sécurité incendie de Saint-Hyacinthe
450 778.8300 poste 8559 | prevention-incendie@st-hyacinthe.ca



Ville de Saint-Hyacinthe
Technopole agroalimentaire



VOUS PRENEZ SOIN D'UN PROCHE? NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS !

Si vous apportez un soutien à un membre de votre entourage qui vit une incapacité temporaire ou permanente de nature physique, psychologique, psychosocial ou autre, peu importe son âge, vous êtes proche aidant.

Communiquez avec nous dès maintenant pour obtenir des services et des ressources.

Service de soutien sur mesure

- SUIVI INDIVIDUEL
- GROUPE DE SOUTIEN
- ATELIERS DIVERS
- SÉANCES D'INFORMATION
- FORMATIONS

(450) 771.4010 poste 2245

 **MFM**

Projet réalisé grâce au soutien financier de : 

PORTES OUVERTES

JEUDI 12 OCTOBRE 2023 16H00 À 19H00

2110 AV. MAILHOT, SAINT-HYACINTHE, QC J2S 9E1

POUR PLUS D'INFORMATION:
(450) 773-7321 | CENTRELOUISEBIBEAU@OUTLOOK.COM



Le Centre Louise Bibeau de Saint-Hyacinthe est une maison de répit qui répond aux besoins des familles Montérégiennes vivant avec une personne ayant une déficience intellectuelle avec ou sans déficience physique. Dans un milieu accueillant, stimulant ainsi que sécuritaire, le Centre offre la garde temporaire permettant aux familles d'avoir une vie équilibrée et prévenir leur épuisement.

Le jeudi 12 octobre prochain de 16 h à 19 h, le Centre Louise Bibeau ouvre ses portes afin que vous puissiez visiter et découvrir ses installations.

Au plaisir de vous compter parmi nous !

Joannie Sullivan, Directrice générale



LES EMPLOIS EN ÉDUCATION



Vous avez certainement entendu parler dans les médias, du manque criant d'enseignants pour la rentrée scolaire 2023. En effet, si l'on visite les sites Internet des différents Centres de services scolaire du Québec, on peut y voir plusieurs offres d'emploi, et elles ne sont pas toutes au niveau de l'enseignement. Vous pourriez découvrir une multitude de postes dans lesquels un baccalauréat en éducation n'est pas requis.

Si vous aviez toujours eu un intérêt pour le milieu de l'éducation, vous pourriez saisir votre chance de l'intégrer cette année. Que ce soit au niveau des services aux élèves, de l'entretien des bâtiments, de l'administration et plus encore, il se pourrait bien que vous déteniez des compétences recherchées pour répondre aux besoins.

Les exigences relatives aux études et aux expériences en emploi varient d'un poste à l'autre. Nous vous encourageons à explorer les types d'emplois offerts dans votre région. Dans plusieurs cas, un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'Attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS) peuvent être exigés. Si vous n'êtes pas certain d'avoir les acquis scolaires, nous vous invitons à communiquer avec le SARCA afin d'identifier les moyens pour les obtenir.

Pour vous accompagner dans ce processus, sachez que vous avez accès gratuitement à un service d'information et d'orientation scolaire et professionnelle. Celui-ci est offert sur place, dans les municipalités des MRC des Maskoutains et d'Acton. N'hésitez donc pas à communiquer avec nous.

Audrey Gatineau, *Conseillère en information scolaire et professionnelle*

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731



Audrey Gatineau Pro

PUBLICITÉS



LES CONSTRUCTIONS
STEVEN LUSSIER INC.

Résidentiel | Commercial | Agricole

450 278-2134

SOUSSION 100% GRATUITE

VOTRE EXPERT DE CONFIANCE LOCAL POUR VOS PROJETS DE RÉNOVATION

NOTRE EXPERTISE:

- Toiture de bardeaux
- Toiture de tôle
- Installation portes et fenêtres
- Rénovation | Agrandissement agricole
- Projets sur mesure
- Garage

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT POUR LA SAISON 2023!

constructions.stevenlussier@gmail.com • www.stevenlussier.com



RBQ 5798-0765-01

Assante comprend que lorsque vous posez des questions concernant vos finances, vous vous préoccupez de votre sécurité financière future, ainsi que celle de votre famille. Nous sommes en mesure de vous offrir non seulement l'expertise et les ressources, mais une écoute attentive et un soutien sans égal pour vous aider à atteindre vos objectifs, quels qu'ils soient.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui, et soyez bien conseillé.

C'est pourquoi nous sommes là.



Olivier L'Heureux, PL.Fin., MBA, CIM

Planificateur financier et Conseiller en placement auprès de Gestion de capital Assante Ltée.
Conseiller en sécurité financière auprès de Services de succession et d'assurances Assante Inc.

1200 Daniel-Johnson Ouest, 4^e étage, Bureau 4000
St Hyacinthe, QC J2S 7K7
Bur. : (450) 250-0722 | Cell : (450) 502-4744
olheureux@assante.com



GESTION DE PATRIMOINE
ASSANTE



Côté Plumes
KIOSQUE FERMIER

PRODUITS DE VOLAILLES
PRÊTS-À-MANGER
FRAISES DE SERRES
PRODUITS LOCAUX



HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI AU VENDREDI : 10H À 18H
SAMEDI ET DIMANCHE: 10H À 17H

242 GRAND RANG, LA PRÉSENTATION
450-253-2089

LES ENTREPRISES

B.J.B. inc.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Bureau : 450.796.5795

**Steve Joyal Cell :
450.278.5995**

**Jacques Joyal Cell :
450.771.8600**

**À VOTRE SERVICE DEPUIS
PLUS DE 35 ANS**

FERME - COMMERCE - RÉSIDENCE



VOTRE RÊVE, MA MISSION

pour la vente ou l'achat de votre propriété contactez-moi

MICHEL DROUIN

Courtier immobilier résidentiel et commercial

514 296-2085

michel-drouin.com

Résident depuis
20ans

michel.drouin@remax-quebec.com



Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.

450 464-1000
170, Serge-Pepin, Belœil

USINAGE GÉNÉRAL



Fabrication et conception • Assemblage mécano-soudé
Acier • Aluminium • Acier inoxydable

450 796.5811 450 223.4454

122, route 137, La Présentation (Québec) J0H 1B0



Profitez gratuitement
de notre service de livraison
dans votre secteur

Médicaments d'ordonnance et en
vente libre livrés directement à
votre porte.



Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
accespharma.ca

Accèspharma
chez Walmart



Masso-thérapeute

Danny Plante

Massages offerts :

- Suédois
- Shiatsu
- Pierres chaude
- Intra-musculaire
- Thérapeutique
- Détente

450 223-9318

Reçus disponibles



Vente de pièces et
équipements neufs ou usagés

450 796-4000

Agro
SOLUTIONS

agrosolutionsdm.com

625, Rang Salvail Sud, La Présentation

Technicienne en hygiène & soins des pieds

Danny Plante

Soins des pieds
Durillon
Callosité
Mycose
Ongle incarné

Beauté des pieds
Exfoliant
Pédicure
Vernis ou gel UV

450 223-9318
Reçus disponibles



Clinique Vétérinaire La Présentation

Dre Kateri Charron m.v.

Médecine et chirurgie
pour petits animaux
Sur rendez-vous

447, Petits-Étangs, La Présentation (Québec) J0H 1B0 Tél.: 450 796-1885



Carrosserie Raymond Laguë

- Débosselage et peinture
- Antirouille
- Voiture de remplacement
- Réparation pour compagnie d'assurance

Ouvrage garanti

901 Salvail Nord, La Présentation, J0H 1B0

Tél: (450) 796-5774 Fax: (450) 796-1473



C/P *Cantine*
LA PRÉSENTATION

NOUS SOMMES OUVERTS À L'ANNÉE

Salle à dîner intérieure

POUR LES HEURES D'OUVERTURE,
SUIVEZ-NOUS SUR  Cantine La Présentation

888, rue Principale, La Présentation | 450 796-4271

Clinique Dentaire St-Thomas

SERVICES OFFERTS

Dentisterie générale
Dentisterie esthétique
Anesthésie générale
Couronne et prothèse sur implants
Traitement de canal
Extraction de dents de sagesse
Traitement de gencives
Blanchiment

dentaide



(suite 201)
6165, BOUL. LAFRAMBOISE
(ARRONDISSEMENT ST-THOMAS-D'AQUIN)
796-3303



De la conception à la livraison !

impressions **KLM**

T 450.795.3219 || SF 1.800.322.3219
F 450.795.6122 || C kl@cgocable.ca

125, de la Tendresse, Sainte-Madeleine, QC J0H 1S0

Concepteur et imprimeur de votre journal



Esthétique Guylaine

ÉPILATION - ÉLECTROLYSE - SOIN VISAGE

450 223-0838

1097, RANG SALVAIL SUD, LA PRÉSENTATION, J0H 1B0
Guylaine Lestage propriétaire





DPA
assurances
DESMARAIS-PINSON-REAUULT-AVARD

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES ET
CABINET DE SERVICES FINANCIERS

3395, rue Picard
Saint-Hyacinthe, Québec J2S 1H3
Téléphone : 450 250-3321, poste 22228
Télécopieur : 450 250-4388
Sans frais : 1 800 361-9866
dpaassurances.com

Mario Poirier
Courtier en assurance de dommages
Directeur division agricole
mario.poirier@groupedpa.com

Saint-Hyacinthe | Drummondville | Longueuil



Style
Coiffure
ELLE ET LUI

Chantal Dallaire
stylistecoloriste

450.796.4976
597 Gagnon, La Présentation



CENTRE DENTAIRE
Ste-Madeleine

Tél.: 450-795-6101
info@centredentairestemadeleine.ca
www.centredentairestemadeleine.ca
45, de la Promenade, Ste-Madeleine,
Qc, J0H 1S0

DRE. SYLVIE VALLÉE, DMD
DRE. ANNIE V. BRUNET, DMD

EXCAVATION Licence RBQ # 5665-8107-01



Luc
Beauregard Inc.

EXCAVATION TRANSPORT DÉMOLITION SABLIERE

(450) 796-2426

619, Bas des Étangs
La Présentation J0H 1B0



CLÔTURES
Distinction
UNE DIVISION DE RAMPES ET BALCONS PRÉCISION

Plus de 20 ans d'expérience

VENTE - INSTALLATION - RÉPARATION
Mailles de chaîne, bois,
clôtures ornementales, rampes, PVC
www.cloturesdistinction.com

Bur.: 450 488-0095

info@cloturesdistinction.com
538, rue Raygo, La Présentation Qc. J0H 1B0 RBQ 5644-3831-01



M.G. Mains d'expert inc.
530, rue Gagnon
La Présentation



R.B.Q. : 5689-8059-01

Jacky Morissette
Entrepreneur Général en rénovation
Mini-excavation et démolition
Réparation de fissure • Drain français
Bassin de rétention
Nivelage de terrain et plus...

Caroline Gélinas
Entretien d'espace vert

Bureau : 450 796-1388 • Cell. : 450 501-8813
Info : 450 502-8813

RAMPES ET BALCONS
PRÉCISION
ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ

VENTE - INSTALLATION - RÉPARATION
Rampes en aluminium et rampes vitrées
Terrasses en bois - Balcons en fibre de verre
www.balconsprecision.com

Bur.: 450 488-0095

info@balconsprecision.com
538, rue Raygo, La Présentation Qc. J0H 1B0 RBQ 5644-3831-01

Création
EN-TÊTE COIFFURE

SOPHIE CROTEAU, styliste-coloriste
764, rue Principale, La Présentation
T. 450 796-5054



